



Le 10 mai 2014

Par courrier électronique et blog

CONVOCATION A l'Assemblée générale du 21 juin 2014 à 17h30, à la ferme de Poulfanc, RD 70, à Concarneau (chez Tanguy Thuaud)

Conformément à l'article 14 des statuts, nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale de notre association « **Plein Phare sur Penfret** » se tiendra le samedi 21 juin 2014, à 17h30, à la ferme de Poulfanc (cf. Plan joint), pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président ou du Vice-Président
- Rapport d'activité 2013
- Rapport financier
- Approbation des comptes et vote du quitus
- Election des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

Nous vous rappelons que les membres peuvent se faire représenter aux délibérations de l'assemblée par un autre membre. Les pouvoirs peuvent être donnés par tous moyens écrits et par mail en scan. Une formule de procuration est jointe à la présente convocation. Il est rappelé qu'un membre ne peut détenir que 3 procurations au maximum. Seuls les membres à jour de leur cotisation 2014 peuvent voter.

Notre AG se clôturera par un repas champêtre (merci de confirmer votre intention d'y participer par mail à Gil (gil@chartier.cc) avant le 13 juin 2014. Une participation de 15 € (boissons incluses) par personne sera demandée.

A bientôt,

Jean Le Cam,
Président

Gil Chartier,
Vice-Président



Plan d'accès

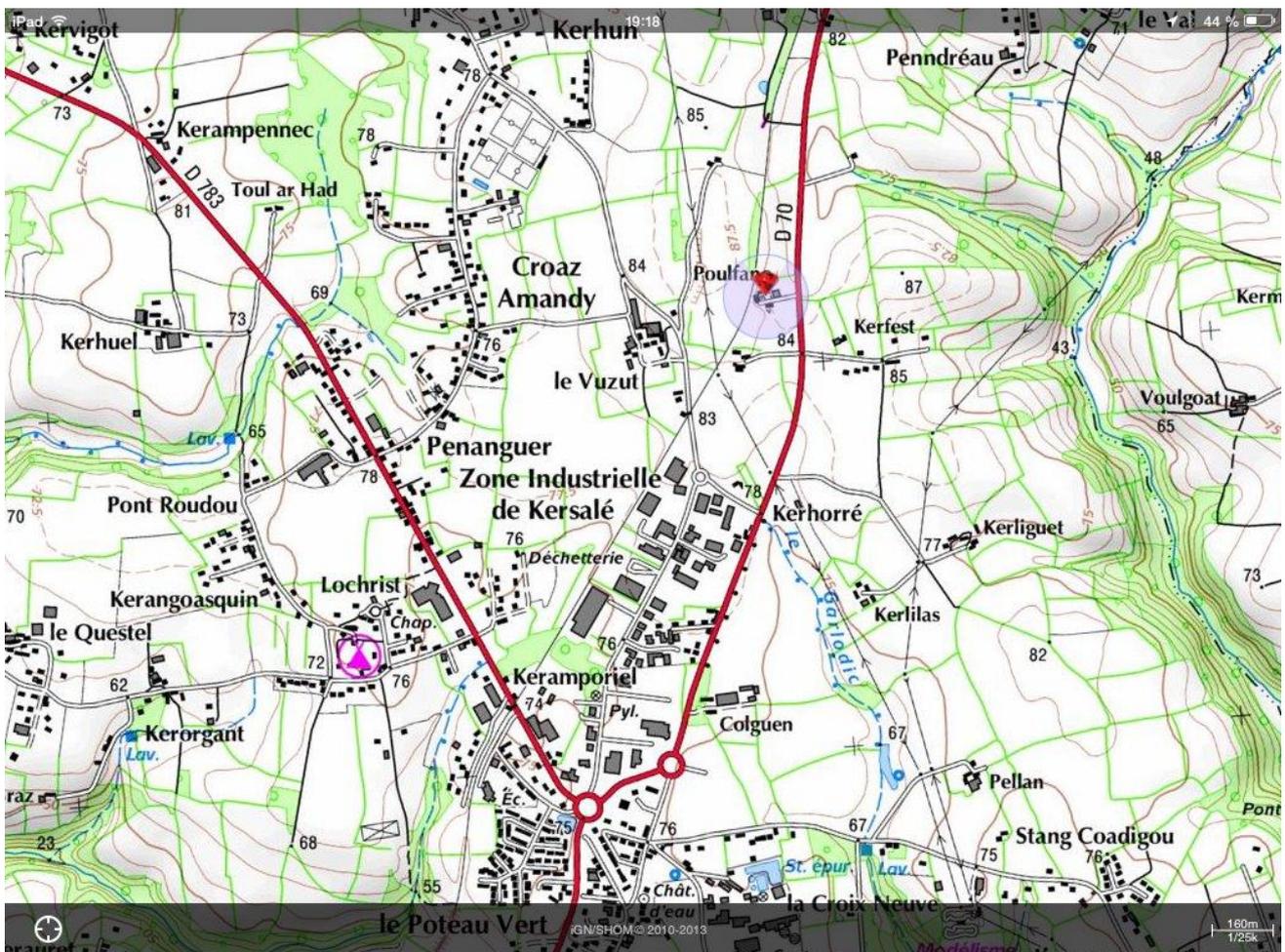
Ferme de Poulfanc

RD 70

29900 Concarneau

A partir du rond-point de la Boissière (le Rond-point du parking de co-voiturage à l'entrée de la voie express) prendre la direction de Concarneau pour 1 Km, la Ferme de Poulfanc se trouve sur votre Droite .

En venant de Concarneau en direction de la voie express, comptez deux chemins (deuxième ferme) sur votre gauche à partir de la boîte de nuit le "Windsor"



Association Plein Phare sur Penfret

4, rue Esprit Jourdain, 29900 Concarneau, Cel : +33 687 700 990
Association loi 1901 n° W294004947, reconnue d'intérêt général.

www.pharedepenfret.com



POUVOIR

Je soussigné(e), membre de l'A3P à jour de ma cotisation, demeurant

donne pouvoir à M....., membre de l'A3P à jour de sa cotisation,

pour me représenter à l'assemblée générale de ladite association, convoquée pour le **Samedi 21 juin 2014 à 17h30, à la ferme de Poulfanc**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président ou du Vice-Président
- Rapport d'activité 2013
- Rapport financier
- Approbation des comptes et vote du quitus
- Election des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

En conséquence, assister à cette assemblée générale, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer la feuille de présence et toutes autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Dans le cas où cette assemblée générale ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'assemblée générale réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à

Le

Signature